



Déclaration de la FSU 91 CDEN du 26 novembre 2018 (bilan de rentrée)

Mesdames et Messieurs,

Le bilan de rentrée de la FSU 91 sera quelque peu différent des annonces médiatiques de Jean-Michel Blanquer. Dans le premier degré, le E/C (effectifs par classe) global de notre département baisse ; néanmoins, nous constatons que le E/C des maternelles reste stable. Il n'y a donc eu aucune amélioration significative pour le cycle I. En élémentaire, la nette baisse ne pourrait être qu'un trompe-l'œil. En secteur ordinaire, la situation reste inchangée. En secteur prioritaire, les quelque 316 créations de postes *100% de réussite* ne comptent pas pour rien dans l'amélioration du E/C. Nous ne contesterons pas le fait qu'il faille baisser les effectifs partout, et notamment en éducation prioritaire, mais le dédoublement des CP et CE1 en REP/REP+ semble constituer l'alpha et l'oméga de la politique éducative du quinquennat, et encore !

Le gel de la carte de l'éducation prioritaire, l'annonce du ministère d'un changement de paradigme visant à soutenir la réussite des établissements plutôt que de compenser les difficultés, la commande d'un rapport parlementaire pour trouver de nouveaux outils s'adaptant à la diversité des territoires, certaines préconisations du rapport de la Cour des comptes qui vont dans le sens du ministère... : tous ces points menacent la labellisation et l'avenir de l'éducation prioritaire. Il est vrai que cela « *coûte un pognon de dingue* » pour nos gouvernants. Pourtant, c'est bien par la baisse des effectifs que l'École Publique réussira.

Vinrent ensuite les évaluations nationales CP/CE1. On ne devait y consacrer qu'entre 20 et 30 minutes par livret... mais les concepteurs ignorent sans doute ce qu'est un CP ou un CE1 en début d'année et le temps qu'il faut pour que chaque élève ait un crayon bleu et un crayon rouge en état de marche par exemple. La passation a duré bien plus longtemps et on peut s'interroger sur le maintien ou la remobilisation de l'attention. Ceci sans revenir sur les contenus en inadéquation avec les programmes de Cycle I ou avec les compétences visées.

Suivit la saisie des réponses avec un serveur qui dysfonctionnait - merci Amazon- et a obligé les collègues à recommencer plusieurs fois. Les enseignant-es de conception que nous sommes sont cantonnés à une simple fonction d'exécutants. L'analyse des résultats nous échappe totalement et nous renvoie à des fiches magiques sur Eduscol, là où une réflexion plus collective aurait été plus pertinente. Que de temps perdu pour nous signaler mi-octobre les enfants fragiles que nous avons déjà repérés ! Il est vrai que les objectifs réels ne concernent pas les élèves mais la gestion de nos carrières (classement, rémunération au mérite ou aux résultats...)

Autre point très sensible : le manque criant d'AESH dans les classes. En urgence, nous demandons la création de postes supplémentaires à hauteur des besoins identifiés. Nous renouvelons notre exigence de création d'emplois statutaires et pérennes, la garantie d'un temps complet pour toutes et tous et une revalorisation des salaires afin de rendre le métier plus attractif et les conditions d'emploi plus décentes.

Le dernier point de ce bilan départemental concernera l'entrée d'officines privées dans les écoles et le service public. La dernière en date, *Learn Enjoy*, conventionnée par l'ARS, mais absolument pas agréée par l'Éducation Nationale, s'adresse aux enfants avec des troubles du spectre autistique. Elle fait appel

aux méthodes controversées ABA et TEACCH et propose un protocole de 3 ans aux parents et aux enseignants, fondée sur l'utilisation de tablettes.

Si elle reste encore confidentielle, une autre association commence à faire beaucoup parler d'elle. *Agir pour l'école* intervient dans un nombre non négligeable de classes. Les collègues commencent à déchanter et se plaignent de la pression permanente subie.

Dans les deux cas, c'est bien une remise en cause de notre professionnalité quand ce n'est pas celle du service public. Les collègues doivent se conformer aux demandes, aux injonctions ou aux protocoles dont l'évaluation n'a pas démontré leur efficacité, loin de là. Toute l'énergie et l'investissement demandés aux enseignant-es devraient plutôt être consacrés à une réelle formation. La FSU demande à ce que les collègues qui voudraient se désengager de ces expérimentations puissent le faire librement.

Dans le second degré, la situation dans les établissements de notre département n'est pas non plus idyllique. Alors que le recteur de l'Académie de Versailles clamait sur tous les toits sa « sérénité » à la rentrée 2018 (il faut dire qu'il était sur le départ), des dizaines de redoublants de terminale de l'Essonne garderont en mémoire le souvenir d'une institution qui a préféré compter ses heures plutôt que de leur permettre de recommencer une année dans de bonnes conditions. La FSU condamne la façon dont on a traité ces élèves qui n'ont pas été admis à redoubler dans leur établissement d'origine comme le prévoit pourtant l'article D. 331-42 du code de l'éducation. Trop d'élèves n'ont trouvé une place que plusieurs semaines après la rentrée, ou ont été contraints d'accepter des affectations éloignées de leur domicile, de suivre des modules de reprise, de changer de projet d'études, voire d'abandonner.

L'actualité récente a mis une nouvelle fois en lumière la question du climat scolaire. Les mesures présentées par le Ministre dans le « Plan d'actions pour la protection de l'École », de nature essentiellement répressive, sont en décalage complet avec les revendications des personnels sur le terrain. Rien n'est dit sur les réponses éducatives à apporter pour mieux prévenir les actes de violences : consolidation des équipes pluriprofessionnelles, meilleur encadrement des élèves par le recrutement de personnels formés et qualifiés. Il faut également mettre fin aux méthodes néo-managériales de pilotage des établissements et de gestion des personnels par des indicateurs de performance et des classements qui conduisent à les mettre en concurrence, à taire les difficultés pour préserver une bonne image. L'an dernier, rappelons-le, M. le Directeur académique se disait conscient des risques psychosociaux dans notre département. La FSU réclame la création de postes de CPE, d'AED, d'infirmières, d'assistantes sociales, de PSY-EN à la hauteur des besoins. L'absence de création de postes dans ces domaines depuis plusieurs années, alors que la démographie croît, est alarmante.

Par rapport à la rentrée 2017, nous observons, grâce aux documents précis fournis par vos services (qu'ils en soient ici remerciés), une certaine constance dans l'attribution des moyens aux établissements. Les taux d'heures supplémentaires continuent d'augmenter dans les collèges comme dans les lycées. Les taux d'encadrement des élèves, quant à eux, stagnent. Dans les collèges et les SEGPA, les effectifs augmentent (1199 élèves en plus par rapport à la rentrée 2017, soit une augmentation de 2%) ; le nombre d'élèves par division (26,2) ne baisse pas (+0,1 élève en moyenne par division, hors ULIS). Le H/E des collèges (hors IMP) reste à 1,21. Concrètement, cela signifie que les conditions d'enseignement, qui ne sont déjà pas optimales, ne s'améliorent pas. Dans certains collèges, les classes restent très chargées, jusqu'à 30 élèves par classe. Cela rend beaucoup plus difficile la prise en charge de la difficulté scolaire, du handicap, des besoins particuliers, la mise en place de la différenciation. Ajoutons que la question des locaux, mal anticipée par le Conseil départemental, devient préoccupante. Il faut investir dans la pierre ! Au collège Pasteur de Longjumeau, il n'est quasiment plus possible d'utiliser l'annexe du CDI ou les deux salles informatiques !

Dans les lycées, la situation est similaire : les effectifs totaux augmentent légèrement (62 élèves supplémentaires dans les LGT et LPO ; 111 élèves en plus dans les LP), le H/E reste stable, autour de 1,21 pour les LGT-LPO, et de 2,21 pour les LP. Cela signifie que les effectifs par classe, pléthoriques depuis plusieurs années, le restent : dans la plupart des établissements, les classes à 35 – 36 élèves sont très nombreuses, dans la filière ES par exemple, mais aussi en STMG. L'ouverture tardive de divisions au beau milieu de l'été a posé encore des problèmes : services à refaire, insuffisance des locaux disponibles, manque de matériel informatique. Les élèves en subissent les conséquences dès la rentrée.

Tous les personnels d'enseignement et d'éducation, les personnels administratifs, de santé, d'assistance sociale, les PsyEN, comme l'ensemble des agents de la Fonction publique, ont bien compris désormais quels étaient les projets qui les concernaient. Renouant avec les heures les plus sombres du Ministère, 2650 postes seront supprimés dans le budget 2019 dans le second degré, ainsi que 400 postes de personnels administratifs. On déshabille Pierre pour rhabiller (assez légèrement) Jacques. On fusionne les académies à marche forcée. Les réformes (Parcoursup, réforme du lycée, réforme du bac, réforme de la voie professionnelle) s'enchaînent et forment système pour trier, « optimiser les moyens », réduire les coûts. On prétend vouloir mieux orienter les élèves, mais on ferme les CIO et on malmène les PsyEN. Le manque de concertation, la précipitation caractérisent également la mise en place de ces réformes. L'élaboration des nouveaux programmes de lycée ne fait pas exception. A quel moment écoute-t-on réellement les professionnels sur le terrain ? Beaucoup d'enseignant-es, de chefs d'établissement, de parents, d'élèves, s'inquiètent par exemple de l'usine à gaz que le Ministère veut mettre en place avec la réforme du lycée : changement des épreuves du bac, renouvellement des programmes, fin des filières, problèmes d'emploi du temps, problèmes de locaux, réduction de l'offre de formation (spécialités, options), choix d'orientation plus précoces des élèves... A-t-on mesuré réellement, au Ministère, l'ampleur des difficultés auxquelles les personnels vont être confrontés ? C'est pour contester ces choix funestes, que les personnels se sont mis en grève le 27 septembre, le 9 octobre, le 12 novembre, à l'appel, notamment, des syndicats de l'éducation de la FSU.

Manifestement, le gouvernement a décidé de dynamiter la Fonction publique et ses agents : plan de suppression de 120 000 postes, dont 50 000 dans la Fonction publique d'État, sur le quinquennat, recours accru aux contrats, plan de départs volontaires, remise en cause des instances paritaires, rémunération au mérite, réforme régressive des retraites, on ne compte plus les attaques qui se multiplient à l'encontre des agents et du statut qui a permis la mise en place de services publics de qualité dans notre pays. La FSU, 1ère fédération de l'Éducation, poursuivra sans relâche son combat pour que la jeunesse de notre pays puisse bénéficier d'un service public de l'Éducation nationale de qualité, et pour la protection des droits de l'ensemble des personnels qui ont l'honneur de remplir cette tâche.